## Pour un Village Mairie & Saillans toujours plus Solidaire

Agissez concrètement au plus près de chez vous et soutenez le Centre Communal d'Action Sociale

Chacun de vos dons aidera à soutenir une personne, un foyer ou un projet!



## Comment?

A déposer ou à envoyer à la mairie

Espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public

1 place Maurice Faure 26340 Saillans

Dons déductibles des impôts à hauteur de 66% (particuliers) ou 60% (entreprises